HAL
open science

Lucrèce, De la nature, Livre II : Introduction : Lucrèce, philosophe et poète, épicurien et romain

Sabine Luciani

To cite this version:

Sabine Luciani. Lucrèce, De la nature, Livre II : Introduction : Lucrèce, philosophe et poète, épicurien et romain . Silves Latines 2016-2017, 2016, Atlande, 2016, Collection Clés Concours, 978-2-35030-345-1. hal-01450385

HAL Id: hal-01450385

https://amu.hal.science/hal-01450385v1

Submitted on 27 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sauf précision contraire, les dates s'entendent avant J.-C. Le titre *De rerum natura* est abrégé sous la forme *DRN*. Les passages cités se présentent ainsi : *DRN*, 2, 34. Le premier chiffre correspond au numéro du chant, ceux qui suivent la virgule correspondent aux numéros du (ou des) vers dans le chant. Sauf mention contraire, les traductions de Lucrèce sont empruntées à A. Ernout. Certaines ont été légèrement modifiées. L'œuvre de Diogène Laërce est abrégée par les initiales D. L. Les textes fragmentaires d'Épicure sont cités dans l'édition de H. Usener sous la forme : frag. xx Usener. L'abréviation *PHerc*. désigne les Papyrus d'Herculanum (v. Épicure et la tradition épicurienne/Épicure et son école/le *corpus* épicurien).

INTRODUCTION : LUCRECE, PHILOSOPHE ET POETE, EPICURIEN ET ROMAIN

Sabine Luciani
Aix Marseille Univ, CNRS, TDMAM, Aix-en-Provence, France

Flou chronologique

Contrairement à celle de son contemporain Cicéron, sur qui les témoignages ne manquent pas, la vie de Lucrèce reste entourée d'une aura de mystère, qui contribue sans doute à la fascination exercée par le *De rerum natura*. Ce poème en six chants à la gloire d'Épicure et de la doctrine du Jardin est en effet une œuvre en tous points exceptionnelle, qui n'a guère d'équivalent ni dans la littérature latine ni dans la tradition épicurienne. La *persona* du poète est à la hauteur de l'*unicum* qu'il a engendré : énigmatique et controversée. Il fallait par conséquent que la *persona* – énigmatique et, si possible, controversée - du poète fût à la mesure de l'*unicum* qu'il avait engendré. Cependant, même si, conformément à l'impératif épicurien du vivre caché (frag. 551 Usener), les éléments biographiques dont nous disposons sont à la fois rares, peu fiables et contradictoires, il est tout de même possible de fixer quelques repères pour cerner la figure de Lucrèce [BOYANCE, 1963, p. 22-25 ; CANFORA, 1993 ; Kany-Turpin in GOULET, 2005].

Ce que nous savons de Titus Lucretius Carus provient principalement de saint Jérôme*, qui traduisit et annota en latin la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée*. Dans cette traduction rédigée entre 325 et 378 de notre ère, ce père de l'Église mentionne la naissance de Lucrèce, "poète qui, rendu fou par un philtre amoureux, rédigea dans les intervalles de sa maladie quelques livres, corrigés ensuite par Cicéron, et se donna la mort dans sa 44e année". Or, selon les

manuscrits, la date à laquelle correspond cette notice varie entre 96, 95 et 94 av. J.-C. de sorte que, en fonction de la date retenue pour la naissance du poète, sa mort peut être fixée entre 53 et 51 avant notre ère.

Cette incertitude n'est pas levée par le témoignage contradictoire du grammairien Donat*, qui, dans sa *Vie de Virgile* composée au IVe siècle fait coïncider la mort de Lucrèce avec la prise de toge virile de Virgile et son 17e anniversaire, ce qui correspondrait à l'année 53. Cependant le grammairien ajoute que, cette même année, étaient revenus au consulat les hommes qui étaient déjà en charge lors de la naissance de Virgile. Or il ne peut s'agir que de Pompée et Crassus, qui furent consuls en 55. Si elle est exacte, cette précision oblige à avancer la mort de Lucrèce en 55 et par conséquent à fixer sa naissance en 98.

Par ailleurs, on trouve dans un manuscrit médiéval (*Monacensis* 14429) une note qui situe la naissance de Lucrèce 27 ans avant celle de Virgile, soit en 97. Mais si l'on admet que l'âge de la mort est une donnée moins sujette à caution, on retiendra 98 plutôt que 97 comme *terminus postquam.* On se trouve face à deux plages chronologiques que les fluctuations du calendrier pré-julien ne permettent malheureusement pas de délimiter plus précisément : Lucrèce est né entre 98 et 94 av. J.-C. ; il est mort entre 55 et 51 av. J.-C. Ni le *De rerum natura*, qui ne comporte aucune référence historique datée, ni les auteurs contemporains, qui ne mentionnent guère Lucrèce, ne permettent de trancher entre ces options. Il est vrai que le prologue, qui est émaillé d'allusions à une actualité troublée (*DRN,* 1, 29 : *fera moenera militiai* ; 1, 41 : *patriai tempore iniquo*), pourrait inciter à privilégier une datation tardive pour la mort de Lucrèce (50 voire 49), en relation aux prodromes du conflit qui opposa César et Pompée [CANFORA, 1993 ; HUTCHINSON, 2001]. Néanmoins, dans le prologue du *De oratore* composé en 55, Cicéron se lamente également sur le malheur des temps (1, 2 : *graues communium temporum*) et sur la crise traversée par la cité (1, 3 : *rerum omnium certamen atque discrimen*). Dans ces conditions, il est difficile de se fonder sur ces indices textuels pour tirer quelque conclusion que ce soit sur la chronologie lucrétienne.

Démence ou inspiration poétique ?

Plusieurs éléments de cette notice chrétienne, considérée comme suspecte, ont souvent été rejetés par les éditeurs modernes. La référence à la folie de Lucrèce est notamment interprétée comme une fable destinée à discréditer un poète dont les théories avaient pu choquer les citoyens romains [ERNOUT, 1966, p. X-XI]. À l'appui de cette thèse, il faut pourtant citer le fameux vers de Stace, qui évoque le *furor arduus* de Lucrèce (*Silves*, 7, 2, 76). Il est probable que l'auteur de *La Thébaïde* ait songé au délire que les anciens avaient coutume d'associer à l'inspiration poétique et que cet enthousiasme ait été assimilé à un désordre psychique par la

tradition postérieure, en particulier par les milieux chrétiens, hostiles à la doctrine épicurienne. Cependant, les symptômes de ce *furor* ont été très sérieusement analysés par un psychiatre du vingtième siècle, qui s'est livré à examen psychique du poète à travers la lecture du poème [LOGRE, 1946]. Grand admirateur de Lucrèce, le Dr. Logre a diagnostiqué chez son antique patient une psychose mélancolique à tendance intermittente. Dans la mesure où ce type de pathologie donne lieu à des phases expansives, elle n'est effectivement pas incompatible, bien au contraire, avec la production d'œuvres littéraires ou artistiques, comme en témoignent Friedrich Nietzche, Virginia Woolf, Vincent Van Gogh ou, plus près de nous, Gérard Garouste. Aussi dérangeant et invérifiable soit-il, ce diagnostic, qui en tout état de cause ne remet pas en cause le génie de Lucrèce, a le mérite de rendre compte de l'anxiété et du pessimisme qui transparaissent dans le *De rerum natura* (v. par exemple *DRN,* 3, 824-829 ; 5, 226-227 ; 5, 1408-1435 ; 6, 17-23 ; 6, 1239-1290). Il entre aussi en résonnance avec le suicide évoqué par saint Jérôme.

Il est vrai que la thèse du suicide, qui n'est confirmée par aucune autre source, est, elle aussi, indémontrable. D'autre part, si elle est exacte, il est surprenant qu'elle n'ait trouvé aucun écho critique chez les commentateurs chrétiens antérieurs à saint Jérôme, en particulier chez l'apologiste Lactance*, qui cite très souvent les vers de Lucrèce dans le cadre de polémiques anti-épicuriennes [KANY-TURPIN, 1993, p. 7]. Il reste que Lucrèce, qu'il se soit suicidé ou non, est sans doute mort avant d'avoir pu mettre la dernière main à son poème, qui porte des traces d'inachèvement [Kany-Turpin in GOULET, 2005, p. 179 ; SERS, 2012, p. 10]. Ces indices ne sont pas à chercher dans les lacunes, qui peuvent être attribuées aux aléas de la tradition manuscrite, ou dans les fréquentes répétitions formulaires, qui ont une évidente fonction didactique. Deux éléments paraissent en revanche significatifs de ce point de vue : l'absence de l'exposé sur la nature des dieux annoncé en 5, 155 et la répétition à l'identique des vers 3, 31-34, qui, repris au début du chant 4 (v. 45-48), produisent un certain désordre dans l'exposition du sujet. Le début du chant 4 (v. 26-52) présente en effet deux transitions successives qui laissent à penser que le poète a modifié son plan initial et notamment l'ordre des chants 3 et 4. L'itération et la double transition peuvent suggérer un réagencement structurel, dont le poète n'aurait pas eu le temps d'effacer toutes les marques [ERNOUT, 1947, p. 74-75].

Malgré son caractère romanesque, le témoignage de saint Jérôme ne doit donc pas être rejeté en bloc, d'autant qu'il renvoie à la fascination des Anciens pour la vie des poètes. Dès l'Antiquité, on se plut en effet à imaginer la vie de Lucrèce à partir d'indices que l'on croyait pouvoir tirer de son poème. La figure énigmatique du poète-philosophe n'a du reste cessé d'inspirer les écrivains et de nourrir les "fictions d'auteur" [DUBEL et RABAU, 2001] comme

en témoignent les “vies imaginaires” de Marcel Schwob [GARCIA JURADO, 1999] ou l’autobiographie fictive rédigée par Luca Canali [1997].

Le rôle de Cicéron

L’allusion à Cicéron est également mystérieuse. Quel rôle l’orateur joua-t-il exactement ? La réponse dépend de la signification attribuée au verbe *emendare*, utilisé par saint Jérôme. Faut-il entendre que Cicéron donna des conseils à Lucrèce pour l’aider à amender son texte [BAILEY, 1947] ou qu’il corrigea et publia le manuscrit après la mort de son auteur [BOYANCE, 1963, p. 23] ? Le fait est que Cicéron, bien qu’il polémique souvent contre Épicure et critique abondamment les thèses du Jardin, ne cite jamais le poète épicurien dans ses dialogues philosophiques. La seule référence à Lucrèce se trouve dans sa correspondance. Dans une lettre adressée à son frère Quintus en février 54 (*Ad Q. fr.* 2, 9, 3), Cicéron formule le jugement suivant : “Les poèmes de Lucrèce sont comme tu l'écris : beaucoup de lumières naturelles *(multis luminibus ingenii*), et cependant beaucoup de science (*multae tamen artis*)”. Quelle que soit la signification de ces lignes, dont les différents termes ont été beaucoup discutés, elles montrent que Cicéron a bien eu entre les mains les chants de Lucrèce, dont il admirait le puissant génie poétique. La dernière partie de la phrase suggère cependant, du fait de la présence de l’adverbe *tamen*, une distance critique dont l’interprétation est problématique, le syntagme *multa ars* pouvant renvoyer au contenu de la doctrine enseignée, à la forme poétique ou encore au didactisme de l’exposé [MENUET-GUILBAUD, 1991]. Bien que nous ne disposions d’aucune information fiable sur les relations que Lucrèce entretenait avec Cicéron, il n’est pas du tout impensable que celui-ci, voyant en Lucrèce un poète génial plus qu’un véritable philosophe, ait souhaité, en dépit d’une divergence idéologique, éditer et diffuser ses poèmes afin de contribuer à l’éclat des lettres latines.

Ce lien possible avec le consulaire renvoie au milieu dans lequel évoluait Lucrèce et notamment à la figure de Memmius, dédicataire de *De rerum natura*.

Memmiades noster

Conformément aux pratiques latines de la dédicace [JUHLE, 2014], le *De rerum natura* est dédié à un certain Memmius, que Lucrèce nomme à 11 reprises (*DRN,* 1, 24-27 ; 1, 41-43 ; 1, 410-411 ; 1, 1051-1056 ; **2, 142-143 ; 2, 180-182** ; 5, 6-11 ; 5, 91-96 ; 5, 160-165 ; 5, 864-867 ; 5, 1281-1282). Recherchant la “douce amitié” (*DRN,* 1, 141) de son dédicataire, l’épicurien, instaure une vivante relation maître-élève et interpelle régulièrement celui-ci dans le cours du poème. Il s’agit d’abord de convertir Memmius à l’épicurisme et de le guider sur

la voie de l'ataraxie*, l'objectif étant bien entendu d'atteindre à travers lui un lectorat beaucoup plus large.

On identifie généralement ce personnage à C. Memmius, orateur de talent et personnalité politique liée à César [Luciani in GOULET, 2005]. Il fut élu préteur en 58, puis nommé l'année suivante propréteur en Bithynie, où les poètes Catulle et Helvius Cinna l'accompagnèrent dans sa mission (Catulle, c. 10 et 28). Mêlé à un scandale électoral lors de sa candidature malheureuse au consulat, il fut condamné pour brigue en 52 et mourut en exil. On peut légitimement s'interroger sur les affiliations épicuriennes de cet homme politique ambitieux, qui fut aussi poète érotique à ses heures (Ovide, *Tristes,* 2, 433 ; Pline le jeune, 5, 3, 5). Il semble en tout cas avoir été un fort mauvais disciple : exilé à Athènes, il voulut faire bâtir un édifice de rapport sur les ruines de la maison d'Épicure, provoquant ainsi l'indignation des fidèles du Jardin, et du scholarque* Patron*, qui demanda à Cicéron d'intervenir. La lettre de l'orateur constitue un témoignage essentiel sur l'attitude de Memmius à l'égard de l'épicurisme (*Fam*. 13, 1). On y apprend que celui-ci avait des liens avec l'épicurien Patron et qu'il avait renoncé à son projet avant l'intervention de Cicéron (*ibid*. 3). Le dédicataire de Lucrèce n'était donc pas totalement hostile à l'épicurisme. En revanche, le dédain affecté par Cicéron pour les vestiges de la maison (*ibid*. 3 : "je ne sais quels petits murets") et les précautions oratoires dont il entoure sa requête suggèrent qu'il n'était pas non plus un épicurien convaincu. Enfin le goût exclusif de Memmius pour la culture grecque et le mépris dans lequel il tenait la littérature latine (Cicéron, *Brutus,* 247 : "C. Memmius, fils de Lucius, était tout ce qu'il y a de plus versé dans les lettres, les lettres grecques du moins ; car il n'avait que du dédain pour les latines") pourraient expliquer en partie son indifférence, sinon ses réserves, à l'encontre du projet lucrétien. Compte tenu du fait que le nom de Memmius n'apparaît pas dans les chants 3, 4 et 6 du *De rerum natura*, il est possible que Lucrèce ait fini par renoncer à le convertir [TOWNEND, 1978].

Si l'on en juge par ses actes, Memmius a donc pu être séduit par certains aspects de l'épicurisme, sans pour autant se sentir tenu d'adhérer à l'ensemble du système, décevant ainsi l'amitié et les espoirs de Lucrèce, dont l'ardent prosélytisme philosophique n'a guère été payé de retour.

Origines familiales

Ses liens – au moins temporaires - avec le préteur Memmius, sa culture littéraire et philosophique ainsi que sa maîtrise de la rhétorique pourraient laisser à penser que Lucrèce était membre de l'élite politique voire appartenait à la branche patricienne de la très ancienne *gens Lucretia*. Peut-être vivait-il à Rome comme le suggèrent l'évocation des légions sur le

champ de Mars (*DRN,* 2, 40) ou les allusions aux faisceaux des magistrats et à la roche Tarpéienne (*DRN,* 3, 996). Mais, dans la mesure où il n'existe aucun indice de relations avec les cercles aristocratiques de Torquatus* ou de Pison*, pourtant connus pour leurs sympathies épicuriennes (Cicéron, *De finibus,* 1 ; *In Pisonem,* 28-29), les hypothèses d'une appartenance à la bourgeoisie provinciale ou à l'ordre équestre ont également été émises. Le biographe Cornelius Nepos (*Atticus,* 12, 4) associe en effet Lucrèce aux poètes Catulle et L. Iulius Calidus, qui étaient tous deux chevaliers [BENFERHAT, 2005, p. 76]. Cependant, ces données familiales ne peuvent être établies avec certitude. Il en est de même pour ce qui est des relations de Lucrèce avec les milieux philosophiques de son temps.

Amitiés épicuriennes ?

Parmi les philosophes, outre son maître Épicure, qui n'est explicitement nommé qu'une seule fois dans le *De rerum natura* (3, 1042), Lucrèce ne mentionne que quatre présocratiques, à savoir Héraclite* (1, 638), Empédocle* (1, 716), Anaxagore* (1, 830 et 876) et Démocrite* (3, 371 et 1039 ; 5, 622). Il ne se réfère ni aux adversaires philosophiques du Jardin, qu'ils soient antérieurs ou contemporains, ni même aux successeurs d'Épicure. C'est pourquoi la question des liens de Lucrèce avec les épicuriens de Campanie, et notamment avec le cercle du Syrien Philodème de Gadara*, reste débattue [Dorandi in ALGRA, KOENEN et SCHRIJVERS, 1997, p. 35-48 ; Kleve in ALGRA, KOENEN et SCHRIJVERS, 1997, p. 49-66]. Cette question est elle-même liée à la présence - possible mais non encore établie avec certitude - d'une copie du *De rerum natura* dans la "Villa des Papyri" à Herculanum, qui fut en partie préservée grâce l'éruption du Vésuve en 79 ap. J.C. (v. Épicure et la tradition épicurienne). On a cru en effet pouvoir identifier un ensemble de fragments provenant de la bibliothèque de cette villa à des passages lucrétiens [KLEVE, 1989]. Ces identifications, qui ne reposent souvent que sur quelques lettres, ont été fortement contestées. Cependant, si, comme le pense D. Obbink [in GILLESPIE et HARDIE, 2007, p. 33-40], les fragments retrouvés dans la bibliothèque, qui fut probablement celle de Philodème, sont effectivement issus du *De rerum natura*, si les rouleaux auxquels ils appartiennent datent bien de la fin de la République, ces papyri apportent un éclairage précieux sur la première réception du poème et plaident en faveur de contacts possibles entre Lucrèce et les épicuriens de Campanie.

Si les éléments de la biographie de Lucrèce nous échappent, nous avons fort heureusement conservé son *De rerum natura*, qui est la seule œuvre que l'on connaisse de lui.